

## LE PETIT CAUSSENARD

NUMERO SPECIAL ADRESSAGE

Février 2019



Lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, je vous ai informé de l'avancement du dossier sur l'adressage. Le Conseil Municipal en sa séance du 28 septembre 2018 a validé le principe de procéder au nommage et numérotage des voies de la commune et de leur mise en œuvre. Cette procédure est une mesure d'ordre et de police générale incombant à l'autorité municipale.

Une commission d'élus a été mise en place, avec pour objectif d'établir une liste de noms de rues issues d'appellations anciennes ou coutumières. Le Conseil Municipal a le libre choix de ces noms et doit en délibérer. La délibération ainsi prise est exécutoire par elle-même.

Monsieur Patrick POUILLY, muni d'un podomètre, a parcouru tout CALES pour noter les numéros à attribuer à chaque habitation (le système métrique ayant été retenu.) ainsi que chaque parcelle et l'identification du propriétaire. Ce travail a fait économiser des frais d'études évalués à environ 20 000€, un grand merci à lui pour son dévouement et sa disponibilité.

Lors du Conseil Municipal du 18 janvier 2019, la liste des noms des voies a été validée à l'unanimité des conseillers. Comme le prévoit la procédure des arrêtés municipaux ont été pris sur les caractéristiques des plaques choles et des numéros, précisant ainsi les dimensions et les implantations réglementaires. Ces documents ont été transmis en préfecture le 1/02/19.

Prochainement vous recevrez un courrier vous indiquant votre nouvelle adresse ainsi qu'une attestation vous permettant d'informer vos fournisseurs et divers organismes personnels (assurances, retraite etc). Les partenaires institutionnels seront également informés (centre des impôts, bureau du cadastre, les services de secours, SAMU, SDIS, la poste, IGN, l'INSEE...

Les plaques et numéros ont été commandés pour une livraison, si possible, début avril. La commune sera en charge d'apposer les plaques de rues. La loi précise que nul ne peut s'opposer à l'apposition de la plaque sur le mur. Quant aux numéros ils seront remis à chaque propriétaire qui devra les apposer soit au dessus de la porte d'entrée principale, soit sur le côté gauche, soit sur un pilier en limite de propriété. En cas de problème la Mairie pourra se substituer sur demande (cas des personnes seules ou âgées).

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez prendre contact avec la Mairie qui se tient à votre disposition aux jours et heures de permanence.

J'espère qu'à l'instar des communes l'ayant réalisé, que l'adressage vous facilitera les interventions de tout ordre (livraisons, urgences médicales, postales ou autres) et vous donnera toute satisfaction.

Le Maire, Marie-Noëlle Tsolakos



COMMUNE DE CALÈS  
LE BOURG 46350

POINT DE DÉPART ET DE FIN DE LA NUMÉROTATION

NOMS DES VOIES	Point de départ	Point d'arrivée	
1) Place de la Croix	de la rue des Ecoles	à la rue des Ecoles	Lecture dans le sens des aiguilles d'une montre
2) Rue de Glameau	de la Place de la Croix (entre N°4 & N°5)	à la fourche de la route de Pincac et de Lacaze	
2 bis ) Impasse de Glameau	de la rue des Glameau	à la fin de l'impasse	
3) Rue La Coste	du bord du béton de la place de la Croix	au départ du chemin de la treille	
4) Rue du Foyer Rural	de la route de Glameau	à la rue La Coste	
5) Rue de Nicot	de la Place de la Croix (entre N°2 & N°3)	à la fourche de la rue des Granges et de la route de la Dame	
6) Place du Lac NICOT	angle de la rue des Combes & la rue Nicot	angle de la rue des Combes & la rue Nicot	
7) Rue des Combes	de la rue de Nicot	au chemin des Ateliers Municipaux	
8) Chemin des Ateliers Municipaux	carrefour de la Rue des Combes & rue de Terral	à la Station d'épuration et Ateliers Municipaux	
9) Route de Terral	de la fin de la rue des Combes	à Terral	
10) Rue du Bastif	de la rue de Nicot	à la limite communale avec le Bastif	
11) Chemin de Traverser	de la rue de Nicot	à la rue du Bastif	
12) Rue des Granges	de la rue de Nicot	au chemin de la Brame & du chemin de Payrac	
13) Chemin de la Brame	de la fin de la rue des Granges	à la fin du chemin	
13 bis ) Chemin de Calès à Payrac	de la rue des Granges	à la route des Dames (CD 673)	
14) Chemin de La Pouge Del Four	du chemin de Calès à Payrac	à la fin du chemin	
15) Route de La Dame	de la fin de la rue de Nicot	à la limite Communale	
16) Rue des Ecoles	de la Place de la Croix (entre N°1 & N°2)	à l'axe du chemin des 3 Puits	
17) Rue du Vieux Fournil	de la rue des Ecoles	à la rue des Carrières	
18) Rue des Coudères	de la rue des Ecoles	de la rue des Ecoles	
19) Rue des Carrières	de la rue de Nicot	de la rue des Ecoles	
20) Rue de Paloque	de l'axe du chemin des 3 Puits	au départ de la rue du Pech de l'Orin	
21) Rue du Pech de l'Orin	de la fin de la rue de Paloque	au carrefour de la route des Places et du CD 673	
22) Chemin des Plaines	de la rue de l'Orin	à la fin du chemin	
23) Route des Places	de la fin de la rue de l'Orin	au début de la route du Lac de la Tsonol	
24) Route du lac de la Tsonol	de la fin de la route des Places	à la limite Communale avec " Couzou "	
25) Rue de Bonnecoste	de la route du Lac de la Tsonol	à la Départementale N° 39	
26) route du Château	de la rue de Bonnecoste	au Château	
26 bis ) Brette d'accès route du Château	de la route du Lac de la Tsonol	à la route du Château	
27) Chemin du Taureau	de la rue de Bonnecoste	à la fin du chemin	
28) Rue de la Résurgence	de la route du Lac de la Tsonol	à la route des Places	
29) Chemin du Gouffre de Saint Sauveur	de la Rue de la Résurgence	à l'accès au Gouffre	
30) Chemin du MAZUT (chasse de Bonnecoste )	du Chemin Départemental N° 39	à la Chasse	
30 bis ) Chemin du COURPOU	du Chemin Départemental N° 39	à la Propriété	
31) Chemin de Sainte Marie	du Chemin Départemental N° 673	à Sainte Marie	
32) Moulin de Cougnaguet	du Chemin Départemental N° 673	au Moulin	
33) Moulin de Caulet	du Chemin Départemental N° 673	au Moulin	
34) Moulin de la Peyre	du Chemin Départemental N° 673	au Moulin	
35) Moulin de la Treille	de la fin de la rue la Coste	au Moulin	
36) Chemin d'accès Soc " Fondbelle "	du Chemin Départemental N° 673	la source " Fondbelle " station " SAUR "	

Oréal's 8/8/208 P/ROUET

